

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU C.C.A.S.
DE LA COMMUNE DE LUNERY
Séance du 25 février 2025 à 18h30
N°20250225-01**

| | | | |
|--|-----------------------------------|--|-------------------------|
| Référence – 20250225-01 | | | |
| C.C.A.S | | | |
| Demande d'un secours exceptionnel | | | |
| Date de la convocation | Nombre de membres présents | Vote | Date d'affichage |
| | | Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0 | |
| 14/02/2025 | 6 | | 07/03/2025 |

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 25 février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du C.C.A.S., régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « Salle du Conseil - Mairie » lieu habituel de ses séances, sous la présidence de la Vice-Présidente, **Lucie CHAMAILLARD**

Présents : MM CHAMAILLARD Lucie – DI NARDO Pascale – FAURE Stéphanie – FAUSSARD Sabrina – PIAT Ilda – PICHON Marie-Claude –

Pouvoir de JOLY Sylvain à Lucie CHAMAILLARD

Pouvoir de LABED Patrick à PIAT Ilda

Secrétaire de séance : PICHON Marie-Claude

Absents : LADEIRA Gwenaëlle

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEMANDE D'UN SECOURS EXCEPTIONNEL

Madame la Vice-Présidente porte à la connaissance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale une demande de secours exceptionnel formulée par une administrée de la commune en difficulté financière.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Lunery, après avoir délibéré, décide :

Dossier n°1 : Restaurant scolaire/garderie

Attribution d'une aide financière de 98 € sur les titres suivants : N°13300/EX-2024-35-565 (garderie) du 24/07/2024 d'un montant de 22 € ; N°13300/EX-2024-22-380 (restaurant scolaire) du 24/05/2024 d'un montant de 38 € ; N°13300/EX-2024-38-624 (restaurant scolaire) du 24/07/2024 - titres reçus du Service de Gestion Comptable de Bourges – CS 40008 – Place Sainte Catherine – 18023 BOURGES CEDEX.

La somme accordée sera directement versée au Service de Gestion Comptable de Bourges – CS 40008 – Place Sainte Catherine – 18023 BOURGES CEDEX.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que-dessus.
Et au registre ont signé tous les membres présents.

Délibération affichée le 07/03/2025
Acte certifié exécutoire le 07/03/2025

La secrétaire de séance,
Marie-Claude PICHON




Lunery, le 06/03/2025
pour extrait conforme

La Vice-Présidente,
Lucie CHAMAILLARD

